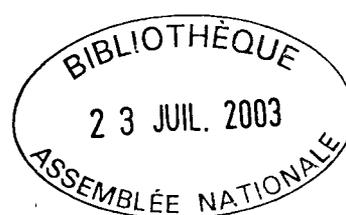


**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**

**MINISTÈRE DES FINANCES**

**Demande de renseignements particuliers  
de l'Opposition officielle**



MINISTÈRE DES FINANCES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

TABLE DES MATIÈRES

Ministère des Finances

1. Pour le gouvernement, quelle est la dépense fiscale observée des mesures ayant un impact sur les revenus des dix budgets qui ont précédé celui de 2003-2004?
2. Pour le gouvernement, quel est l'impact financier observé des mesures ayant un impact sur les dépenses des six budgets qui ont précédé celui de 2003-2004?
3. Ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et développement :
  - a) pour les grandes entreprises;
  - b) pour les PME;
  - c) pour les entités universitaires;
  - d) par région.
4. Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars).
5. Ventilation de la provision pour créances douteuses en 2003-2004.
6. Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?
7. Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2002?
8. Quel est l'écart en pourcentage entre les taux de rendement des obligations à moyen et long termes (i.e., 5, 10 et 30 ans) du gouvernement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes?
9. Quel est l'encours de la dette garanti par le gouvernement et l'encours de la dette garanti par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par année?
10. À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?
11. Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 100 points de base des taux d'intérêts?
12. Quel est l'impact des dépenses budgétaires d'une baisse de 0,01\$ du dollar canadien par rapport au dollar US?
13. À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?
14. Pour chaque carrefour de la nouvelle économie (CNE), un bilan comprenant notamment : dernier rapport d'activité, dernier rapport d'évaluation, nombre et noms des entreprises qui se sont prévaluées de leurs services pour faire une demande de crédit d'impôt, montant des crédits d'impôt obtenu et nombre d'emplois créés.
15. État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004.
16. Ventilation des sommes versées en 2002-2003, en crédits d'impôt selon que la R&D a été faite à l'intérieur de l'entreprise ou qu'elle a été faite en partenariat ou par contrat avec un centre de transfert technologique, un centre de recherche gouvernemental ou un établissement d'enseignement supérieur?

**MINISTÈRE DES FINANCES**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**  
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

**CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC (CDP)**

17. Détail de la politique salariale de la CDP :
- a) rémunération;
  - b) bonis;
  - c) avantages sociaux.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
18. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
19. Liste des contrats donnés par la CDP, incluant publicité et sondage :
- a) nom des fournisseurs;
  - b) montant des contrats;
  - c) méthode d'octroi des contrats.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
20. Liste des entreprises dans lesquelles la CDP a un représentant sur le conseil d'administration avec :
- a) nom de l'entreprise;
  - b) nombre de représentants;
  - c) nom des représentants avec leur occupation principale;
  - d) rémunération;
  - e) pourcentage du capital détenu par la CDP.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
21. Liste des déposants de la CDP.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
22. Rendement annuel et rendement annuel moyen sur trois et cinq ans de la CDP et de ses filiales depuis sa création.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
23. Actifs sous gestion par secteur et par région.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*
24. Liste des entreprises dans lesquelles la CDP est signataire d'une convention entre actionnaires.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement - Renseignements particuliers*

**SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ)**

25. Détail de la politique salariale de la SAQ :
- a) rémunération;
  - b) bonis;
  - c) avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*

**MINISTÈRE DES FINANCES**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**  
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

26. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*
27. Liste des contrats donnés par la SAQ, incluant publicité et sondage :
- a) nom des fournisseurs;  
b) montant des contrats;  
c) méthode d'octroi des contrats.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*
28. Sommes investies dans Educ'alcool en 2002-2003.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*
29. Liste des partenariats avec des organismes culturels ou humanitaires et montants qui y sont consacrés en 2002-2002, en 2002-2003 et prévision pour 2003-2004.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*
30. Rendements de la SAQ ventilés sur cinq ans.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*
31. a) Dépenses attribuées à la participation de la SAQ dans la Société en commandite la Maison des Futailles.  
b) Revenus tirés de la Société en commandite la Maison des futailles.
- *Voir le document de la Société des Alcools du Québec - Renseignements particuliers*

**SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC (LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES, SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ DES BINGOS DU QUÉBEC)**

32. Détails de la politique salariale de la Société des loteries du Québec :
- a) rémunération;  
b) bonis;  
c) avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
33. Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
34. Liste des contrats donnés par la Société des loteries du Québec, incluant publicité et sondage :
- a) nom des fournisseurs;  
b) montant des contrats;  
c) méthode d'octroi des contrats.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
35. Ventilation du budget de la publicité et de la promotion.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*

**MINISTÈRE DES FINANCES**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**  
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

36. Liste et copie de tous les sondages commandités en 2002-2003, en incluant les coûts.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
37. Ventilation des revenus générés par les appareils de loterie-vidéo en incluant les revenus moyens par appareil.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
38. L'évolution des revenus, par source, depuis 1990.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
39. Budget accordé par Loto-Québec depuis 1994-1995 pour la prévention du jeu pathologique.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
40. Liste des projets de promotion touristique à l'étranger en faveur des casinos québécois ventilés par région du monde.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
41. Rendement de la Société des loteries du Québec et ses filiales ventilé sur cinq ans.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*
42. Listes des partenariats avec des organismes culturels ou humanitaires et montants qui y sont consacrés en 2001-2002, en 2002-2003 et prévisions pour 2003-2004.  
– *Voir le document de la Société des loteries du Québec - Renseignements particuliers*

**QUESTION 1 Pour le gouvernement, quelle est la dépense fiscale observée des mesures ayant un impact sur les revenus des dix budgets qui ont précédé celui de 2003-2004?**

La dernière année pour laquelle les statistiques fiscales des particuliers sont observées est l'année 2000. Par ailleurs, la valeur des dépenses fiscales relatives aux mesures annoncées dans les budgets est présentée sur une base prévisionnelle pour l'année 2001, 2002 et 2003.

**Impacts financiers des mesures relatives à la fiscalité des particuliers et des taxes de vente de 1998 à 2003.**  
 (en millions de dollars)

	Valeur observée			Projection		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>BUDGET 1993-1994</b>						
Bonification de la réduction d'impôt à l'égard des familles	-120	-125	-131	-135	-139	-144
Abolition de l'exemption d'impôt relative aux contributions d'employeurs à certains régimes d'assurance	220	230	241	252	262	271
Restriction à l'égard des frais de représentation	29	29	29	30	30	30
Assujettissement de l'ensemble des revenus à la contribution au Fonds des services de santé	184	195	202	207	212	217
Abolition de la déduction pour revenu d'emploi	460	471	483	495	507	520
Transformation en crédits d'impôt non remboursables de certaines déductions reliées à un emploi	110	116	123	131	139	148
Transformation en un crédit d'impôt non remboursable de la déduction pour dons	17	17	17	18	18	18
Modifications au remboursement d'impôts fonciers (RIF) et au crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente	130	131	133	134	135	136
Surtaxe à l'impôt des particuliers <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>BUDGET 1994-1995</b>						
Réduction de l'impôt des contribuables à faible et moyen revenus <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-
Nouveau crédit d'impôt remboursable pour frais de garde <sup>2</sup>	-60	-63	-66	-70	-73	-74
Majoration du crédit d'impôt pour enfant à charge	-21	-22	-23	-24	-25	-26
Nouveau crédit d'impôt pour adoption	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Majoration du crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Exclusion de la pension de sécurité de la vieillesse du revenu assujetti au FSS	-19	-19	-20	-21	-22	-23
Taxe de vente à taux unique de 6,5% et autres mesures aux taxes	120	115	111	107	104	101
<b>BUDGET 1995-1996</b>						
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais d'adoption	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Nouvelle déduction pour les artistes à l'égard des revenus provenant de droits d'auteur	-2	-2	-3	-3	-3	-3
Hausse du crédit d'impôt pour contribution à un parti politique	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Déduction pour personne habitant dans une région éloignée	-2	-2	-2	-2	-2	-2
<b>Taxe de vente</b>						
Bonification des remboursements partiels aux organismes de services publics	-72	-79	-81	-84	-87	-91
<b>BUDGET 1996-1997</b>						
Récupération de certains crédits d'impôt non remboursables à partir du revenu net de 26 000 \$						
- pour une personne vivant seule	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.
- en raison de l'âge	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.
- pour revenus de retraite	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.
- <i>Sous total</i>	82	83	84	86	87	88
Limitations au crédit d'impôt pour frais médicaux	15	15	14	14	14	14

<sup>1</sup> Abolie dans la baisse d'impôt du Budget 1997-1998.

<sup>2</sup> Impact de remplacer la déduction par un crédit d'impôt.

	Valeur observée			Projection		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Transformation en crédit d'impôt non remboursable de la déduction pour cotisation syndicale, professionnelle ou à une association artistique	14	14	13	13	13	13
Restrictions au crédit d'impôt relatif aux actions émises par le FSTQ et par Fondation	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.	n.s.p.
Limitations de l'aide fiscale à la retraite	10	10	10	10	10	10
<b>BUDGET 1997-1998</b>						
Baisse importante et simplification majeure de l'impôt sur le revenu des particuliers	- 857	-867	-878	-889	-901	-913
Amélioration de l'aide fiscale aux étudiants	- 4	-4	-4	-4	-5	-5
Bonification de l'aide fiscale relative aux personnes handicapées	- 19	-19	-19	-19	-20	-20
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente	- 146	-146	-146	-147	-149	-151
<b>Taxe de vente</b>						
Hausse du taux de la TVQ de 6,5 % à 7,5 %	675	710	775	794	875	948
Abolition des remboursements partiels aux municipalités et au transport en commun urbain	81	75	82	84	84	85
<b>BUDGET 1998-1999</b>						
Crédit d'impôt non remboursable à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant	-7	-12	-14	-14	-14	-14
Non-imposition des retraits des fonds des REER aux fins d'études	- 10	-10	- 10	- 10	-10	-10
Admissibilité des frais pour études à temps partiel au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	- 10	-10	- 10	- 10	-10	-10
Exemption à l'impôt minimum des versements dans les REER et RPA	- 7	-7	- 7	- 7	-7	-7
Bonification de la réduction d'impôt à l'égard des familles pour les contribuables partageant un logement	- 3	-3	- 3	- 3	-3	-3
Nouveau crédit remboursable pour les résidents d'un village nordique	-2	-2	-2	-2	-2	-2
<b>BUDGET 1999-2000</b>						
Réduction de la cotisation des particuliers au FSS	n.s.p.	n.s.p.	- 44	- 45	-46	-47
Crédit d'impôt remboursable de 23 % pour le soutien à domicile des personnes âgées de 70 ans ou plus	n.s.p.	n.s.p.	- 2	-25	-46	-67
Amélioration de l'aide fiscale pour personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée	n.s.p.	-13	- 13	- 13	-13	-13
Hausse de 2 000 \$ à 3 000 \$ du crédit d'impôt remboursable maximal pour frais d'adoption	n.s.p.	-1	-1	-1	-1	-1
Hausse des montants maximums de frais de garde d'enfants	n.s.p.	-2	-2	-2	-2	-2
<b>BUDGET 2000-2001</b>						
Réduction générale de l'impôt des particuliers <sup>3</sup>			-1 035	-1 650	-2 290	-2 350
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde			- 29	- 29	-29	-29
Exemption d'impôt sur les bourses d'études et les bourses au mérite			- 29	- 29	-29	-29
Bonification du régime d'imposition des travailleurs autonomes			- 25	- 25	-25	-25
Bonification du crédit d'impôt pour dons			- 3	- 3	-3	-3
Nouveau crédit d'impôt pour l'élite sportive			- 5	-6	-6	-6
Bonification du crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent			- 1	- 1	-1	-1
Nouveau crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité			- 2	-2	-2	-2
<b>Taxe de vente</b>						
Bonification du remboursement de la taxe payée à l'égard d'une habitation résidentielle neuve			- 1	- 2	-3	-4
Remboursement de la TVQ pour immeubles locatifs neufs			- 3	- 8	-9	-9
Abolition des remboursements de TVQ aux touristes étrangers (juin 2000)			6	14	22	23

<sup>3</sup> Impact par année financière 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

	Valeur observée			Projection		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>BUDGET 2001-2002</b>						
Réduction de l'impôt des particuliers <sup>3</sup>			n.s.p.	-1 000	-1 040	-1 070
Indexation automatique du régime fiscal dès 2002 <sup>4</sup>			n.s.p.	n.s.p.	-232	-130
Bonification des crédits d'impôt pour adoption et pour traitement de l'infertilité			n.s.p.	-3	-3	-3
Détaxation complète des bourses d'études			n.s.p.	-7	-7	-7
Admissibilité accrue au crédit d'impôt TVQ pour les étudiants			n.s.p.	-4	-4	-4
Bonification de la déduction pour droits d'auteurs			n.s.p.	-1	-1	-1
Amélioration du traitement fiscal au décès			n.s.p.	-8	-8	-8
Contributions aux partis politiques municipaux rendues admissibles au crédit d'impôt pour contributions politiques			n.s.p.	-1	-1	-1
<b>BUDGET 2002-2003</b>						
Versement d'un montant forfaitaire en faveur des consommateurs				-250	n.s.p.	n.s.p.
Transfert entre conjoints de la totalité des crédits d'impôt non remboursables						-94
Accessibilité accrue aux déductions et crédits d'impôt non remboursables						-78

n.s.p. : Ne s'applique pas.

<sup>4</sup> Incluant l'impact de la révision du taux d'indexation de 1,8 % à 2,7 %.

**QUESTION 2 - Pour le gouvernement, quel est l'impact financier observé des mesures ayant un impact sur les dépenses des six budgets qui ont précédé celui de 2003-2004?**

**Impact financier pour le gouvernement des mesures des budgets affectant les dépenses<sup>1</sup>**  
 (en millions de dollars)

	Année financière							Impact total par budget
	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	
Budget 1997-1998	-196,0	-250,0	-279,0					-529,0
Budget 1998-1999		-188,5	-233,6					-422,1
Budget 1999-2000		-1 531,7	-1 145,0	-1 189,5				-3 866,2
Budget 2000-2001			-980,4	-938,4	-1 312,7			-3 231,5
Budget 2001-2002				-188,9	-258,5	-389,1		-836,5
Budget 2002-2003					-22,0	-258,5		-280,5
Énoncé 2002-2003						-77,5	-114,7	-192,2
Budget 2003-2004							0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>-196,0</b>	<b>-1 970,2</b>	<b>-2 638,0</b>	<b>-2 316,8</b>	<b>-1 593,2</b>	<b>-725,1</b>	<b>-114,7</b>	<b>-9 358,0</b>

<sup>1</sup> Il s'agit des mesures excluant l'impact des réductions ou des relèvements de dépenses, selon le cas, ainsi que les mesures excluant l'impact des modifications apportées aux pratiques comptables ou à l'organisation financière.

**QUESTION 3 - Ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et développement (grandes entreprises, PME, entités universitaires, région) ?**

- La ventilation des crédits d'impôt remboursables pour la R&D effectuée dans les grandes entreprises, les PME et les entités universitaires est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1  
**Crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental**  
**Répartition selon le type de crédit**  
**Québec, 2002-2003**

Crédit R&D	Millions \$
Salaires des chercheurs	
- PME <sup>1</sup>	227
- Grandes entreprises	232
Recherche universitaire	7
Autres <sup>2</sup>	29
<b>Total</b>	<b>495</b>

Sources : Dépenses fiscales, édition 2003 et ministère du Revenu du Québec.

Note 1 : Une PME est une société sous contrôle canadien dont l'actif, en tenant compte de l'actif des sociétés associées, est inférieur à 50 millions de dollars pour l'exercice financier précédent.

Note 2 : Comprend les projets de recherche précompétitive, les projets mobilisateurs, les projets d'innovation technologique environnementale et les droits et cotisations payées à un consortium de recherche.

- La ventilation des crédits d'impôt remboursables pour la R&D selon chaque région administrative est présentée au tableau 2.

Tableau 2  
**Crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental**  
**Répartition selon la région administrative**  
**Québec, 2002-2003**

Régions administratives	Milliers \$	Répartition %
Bas-Saint-Laurent	1 341	0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 536	1,3
Capitale-Nationale	20 235	4,1
Mauricie	4 797	1,0
Estrie	7 271	1,5
Montréal	338 316	68,3
Outaouais	4 445	0,9
Abitibi-Témiscamingue	2 758	0,6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	330	0,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	125	0,0
Chaudière-Appalaches	5 338	1,1
Laval	18 172	3,7
Lanaudière	2 496	0,5
Laurentides	8 494	1,7
Montérégie	70 945	14,3
Centre-du-Québec	2 389	0,5
Non régionalisés <sup>1</sup>	1 010	0,2
<b>Total</b>	<b>495 000</b>	<b>100,0</b>

Sources : Dépenses fiscales, édition 2003 et Institut de la statistique du Québec.

Note 1 : Correspond aux établissements dont il n'a pas été possible de retrouver l'adresse.

**QUESTION 4 - Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars)**

Au total, c'est 9 milliards de dollars, soit un peu plus de 80 % du capital de risque sous gestion au Québec, qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement.

Les données regroupent les montants investis au Québec sous trois catégories d'investisseurs présentées dans les données de Macdonald & Associates, soit :

- les fonds de travailleurs : incluant le FSTQ et ses composantes régionales, Fondation, ainsi que quelques fonds canadiens, tels VenGrowth et le Fonds de développement médical du Canada (FDMC);
- le gouvernement : incluant principalement la Banque de développement du Canada (BDC), les sociétés Innovatech et la Société générale de financement (SGF);
- les institutionnels : incluant la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CPD) et quelques autres comme le fonds de travailleurs ontarien.

**DISTRIBUTION DE L'OFFRE DE CAPITAL DE RISQUE AU QUÉBEC**

	2001		2002	
	(M \$)	(%)	(M \$)	(%)
<b>Gouvernement*</b>				
- Fonds de travailleurs	5 055	47	4 807	43
- Gouvernement	900	8	897	8
- Institutionnels	2 905	27	3 565	32
<b>Sous-total</b>	<b>8 860</b>	<b>82</b>	<b>9 269</b>	<b>83</b>
<b>Privé</b>	1 834	18	1 898	17
<b>Total</b>	<b>10 694</b>	<b>100</b>	<b>11 167</b>	<b>100</b>

Source : Macdonald & Associates Limited

\* Inclut le capital de risque qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement.

**QUESTION 5 - Ventilation de la provision pour créances douteuses 2003-2004**

**Ventilation de la provision pour créances douteuses en 2003-2004**  
(en millions de dollars)

Éducation	41,9
Emploi, Solidarité sociale et Famille	7,8
Revenu	117,2
Autres ministères	8,8
<b>Total</b>	<b>175,7</b>
<b>Comparatif 2002-2003</b>	<b>261,4</b>

Ministère des Finances :

En 2003-2004, la provision pour interventions financières garanties et la provision sur les prêts et garanties de prêts en vertu du Programme FAIRE ont été transférées du ministère des Finances au ministère du Développement économique et régional.

**QUESTION 6 - Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?**

Le tableau suivant présente l'actif total et le passif total des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996 et comptabilisés au bilan consolidé du gouvernement pour 2001-2002.

<b>BILAN 2001-2002</b>	<b>Actif total</b>	<b>Passif total</b>
	<b>(en millions de dollars)</b>	
<b>Fonds spéciaux créés depuis 1995-1996</b>		
• Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	2 680	2 680
• Fonds de l'assurance médicaments	482	514
• Fonds de gestion de l'équipement roulant	115	115
• Fonds de développement du marché du travail	108	90
• Autres fonds	571	461
<b>Total</b>	<b>3 956</b>	<b>3 860</b>

**QUESTION 7 - Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2002?**

**Financement-Québec**

(au 31 mars 2002)

---

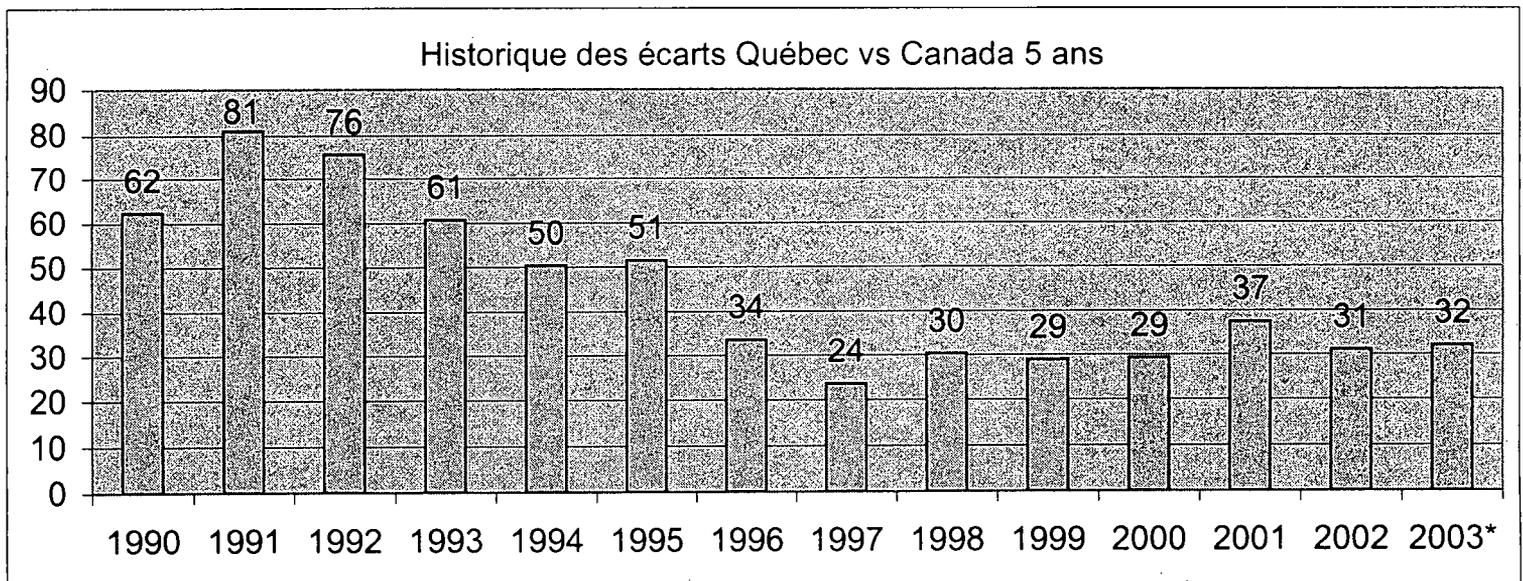
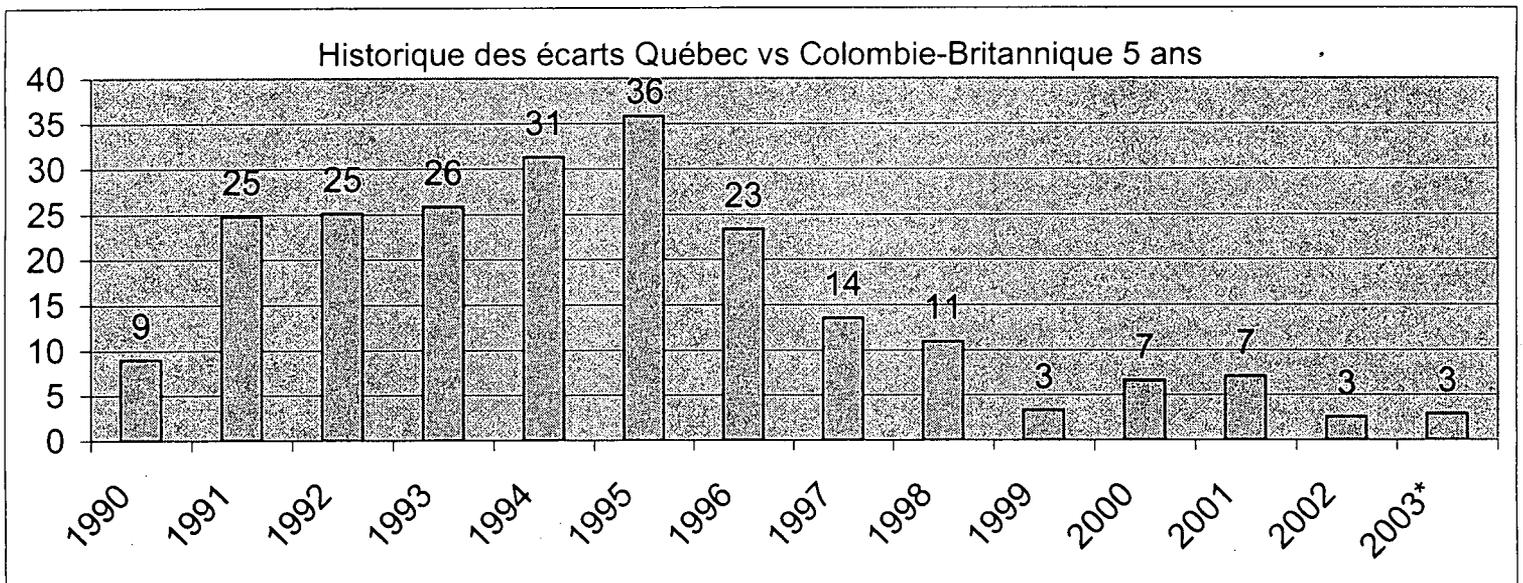
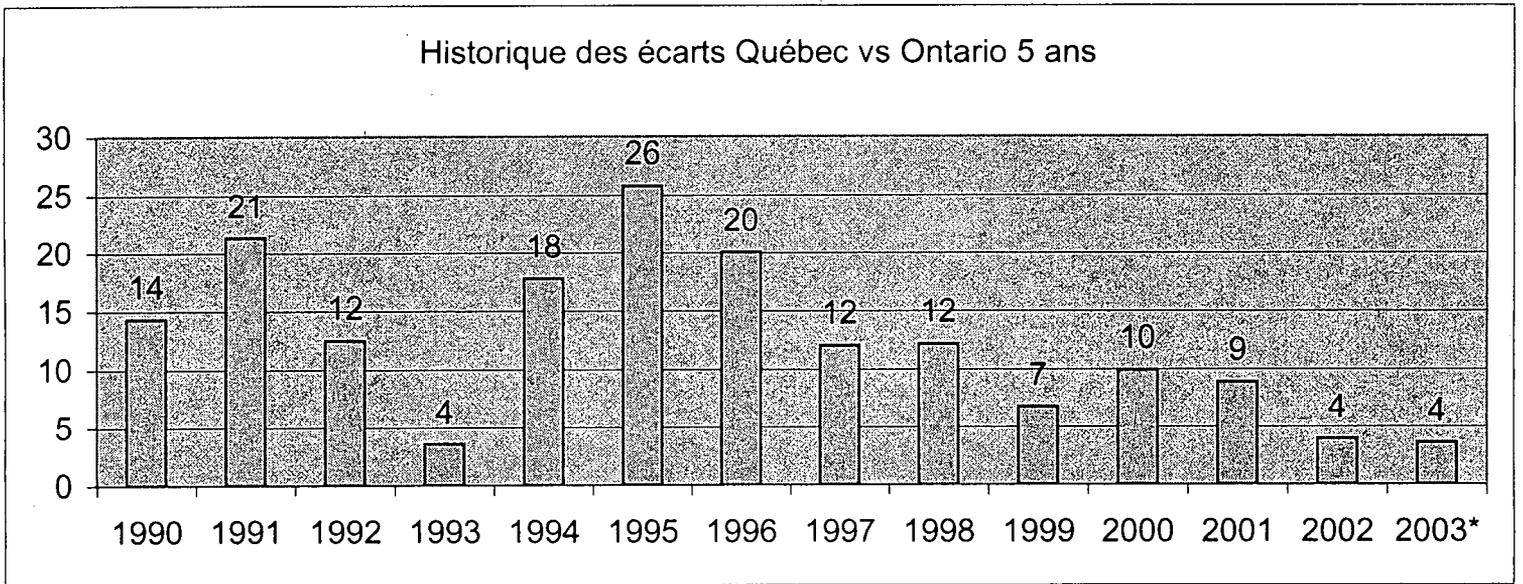
	<u>M\$</u>
<b>Actif (1)</b>	<b>6 688</b>
<b>Passif (2)</b>	<b>6 661</b>
<b>Avoir propre</b>	<b>27</b>

---

- 1) Comprend l'encours des prêts transféré du Fonds de financement à Financement-Québec en 1999-2000 et les nouveaux prêts effectués depuis le transfert par Financement-Québec totalisant 6 677 M\$ ainsi que d'autres postes d'actifs.
- 2) Comprend les emprunts de 3 180 M\$ émis sur les marchés financiers au nom de Financement-Québec depuis 2000-2001, le solde des avances du gouvernement à Financement-Québec totalisant

**Question 8**

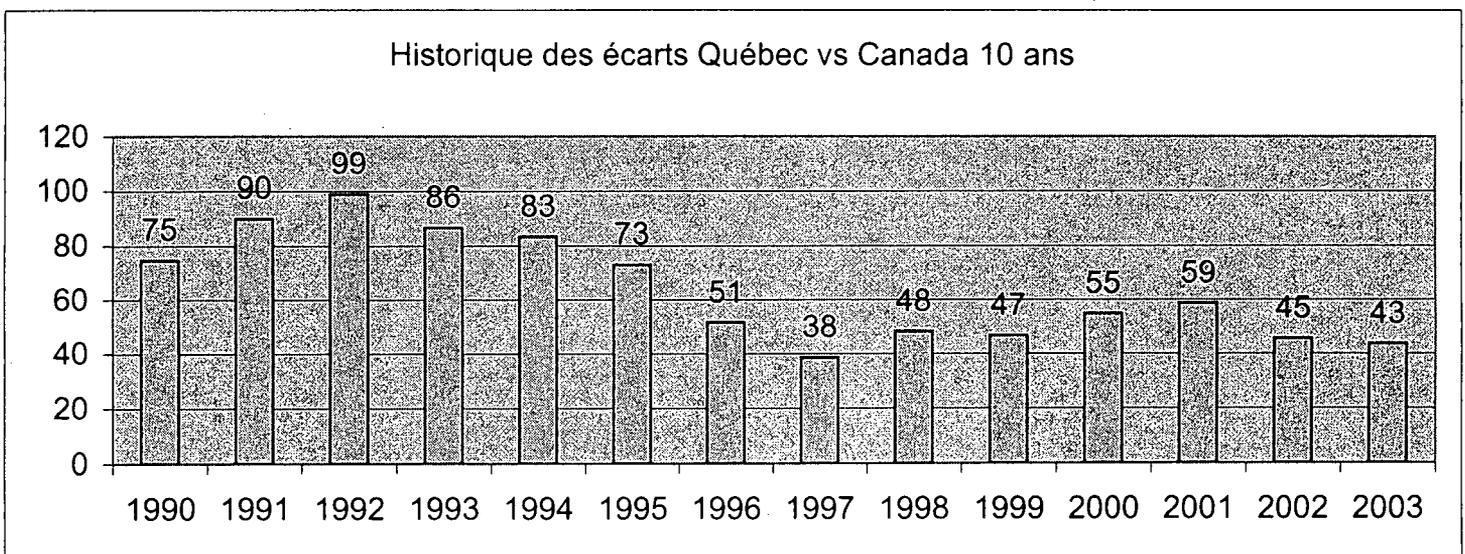
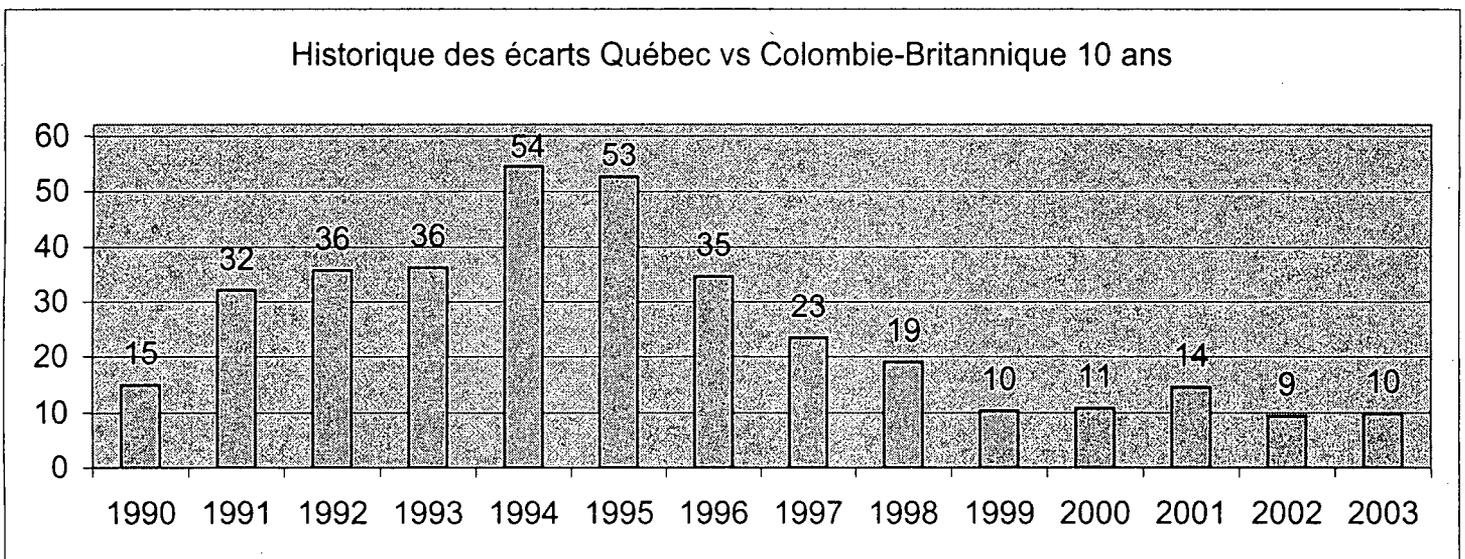
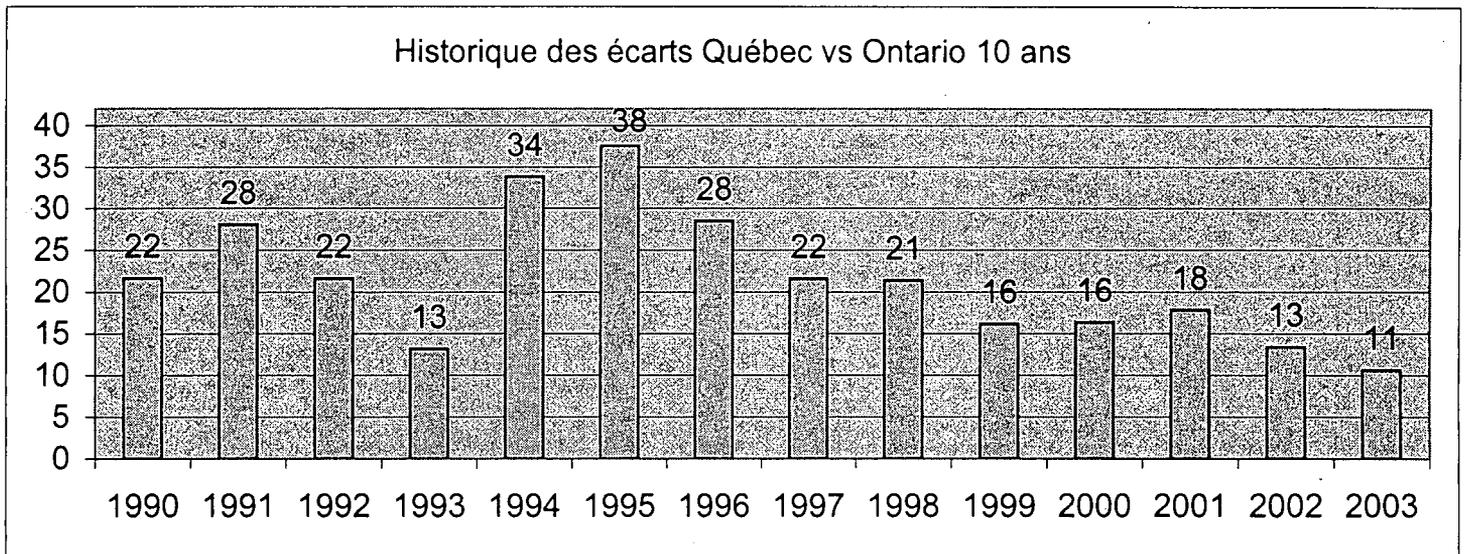
**Quel est l'écart de rendement sur les obligations 5 ans du Québec par rapport aux obligations des autres gouvernements canadiens?**



\*Jusqu'au 1 juin 2003

**Question 8**

**Quel est l'écart de rendement sur les obligations 10 ans du Québec par rapport aux obligations des autres gouvernements canadiens?**

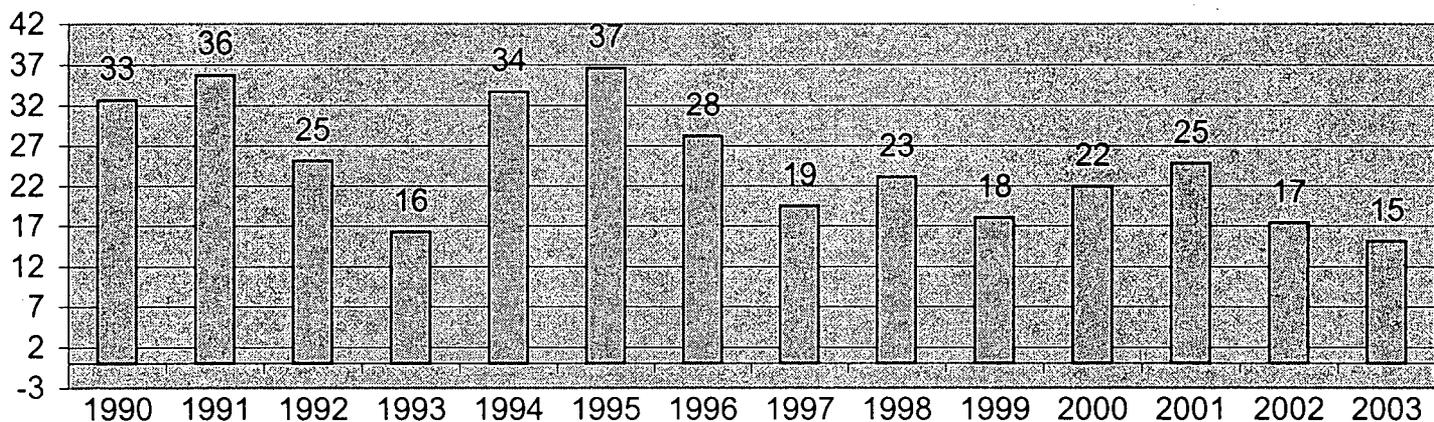


\*Jusqu'au 1 juin 2003

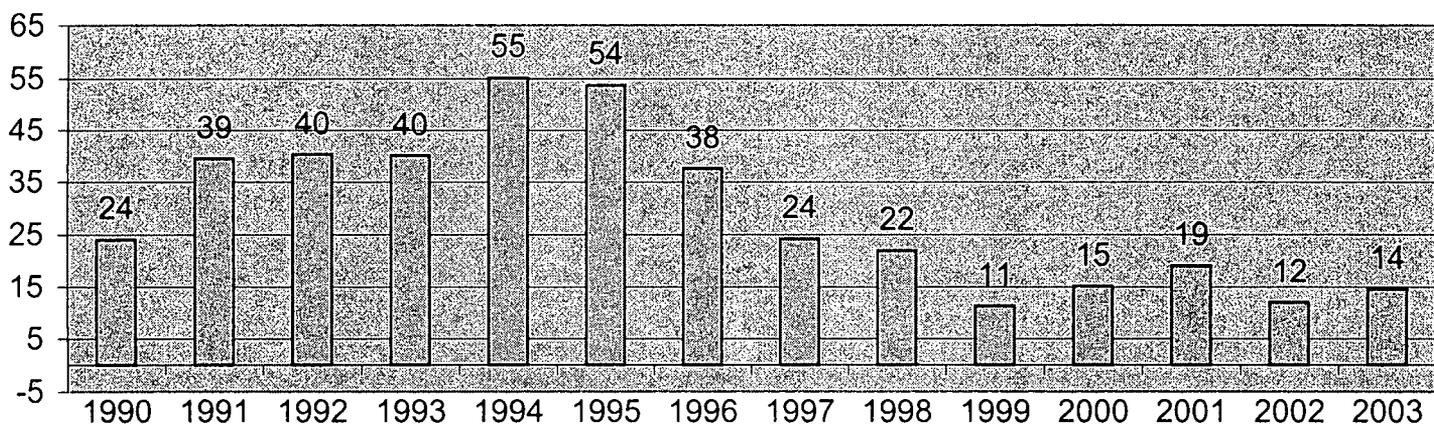
**Question 8**

**Quel est l'écart de rendement sur les obligations 30 ans du Québec par rapport aux obligations des autres gouvernements canadiens?**

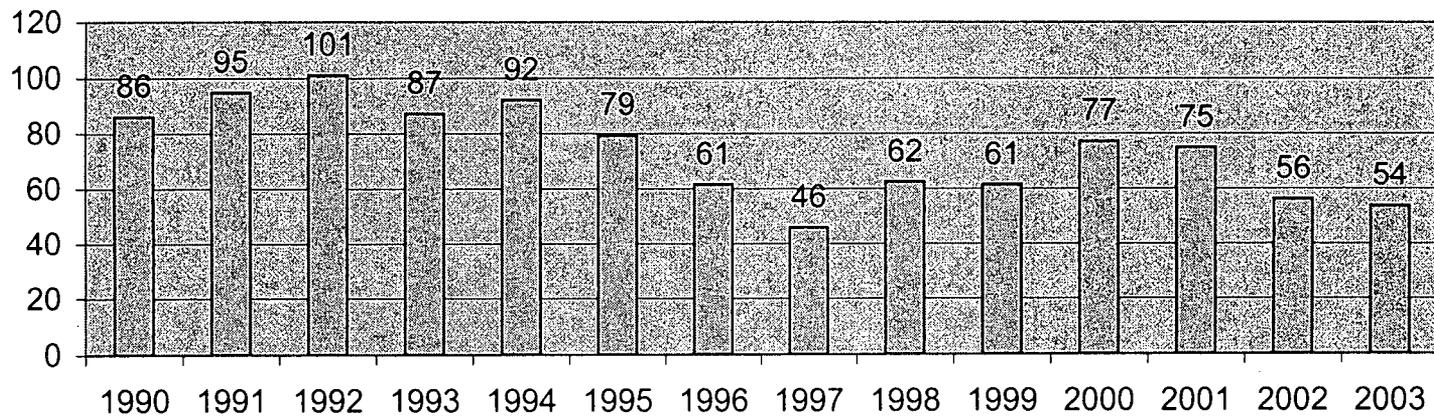
Historique des écarts Québec vs Ontario 30 ans



Historique des écarts Québec vs Colombie-Britannique 30 ans



Historique des écarts Québec vs Canada 30 ans



\*Jusqu'au 1 juin 2003

**QUESTION 9 - Quel est l'encours de la dette garantie par le gouvernement et l'encours de la dette garantie par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par année?**

Les données pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003 ne sont pas disponibles.

**Note :** Les données ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années précédant la réforme comptable.

**Interventions financières garanties au 31 mars**

**GARANTIES D'EMPRUNTS**

	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Entreprises et organismes du Gouvernement <sup>(1)(2)</sup></b>					
Hydro-Québec.....	38 598	39 128	38 165	38 541	38 289
Investissement Québec .....	593	663	944	1 310	1 847
Société d'habitation du Québec.....	282	242	121	172	264
Autres .....	61	57	56	58	49
	<b>39 534</b>	<b>40 090</b>	<b>39 286</b>	<b>40 081</b>	<b>40 449</b>
<b>Particuliers et sociétés</b>					
Prêts aux producteurs agricoles.....	2 837	3 096	3 443	3 748	3 991
Prêts aux étudiants.....	3 219	3 256	3 340	3 259	3 152
Autres prêts .....	148	128	110	89	87
	<b>6 204</b>	<b>6 480</b>	<b>6 893</b>	<b>7 096</b>	<b>7 230</b>
<b>Total des garanties d'emprunts .....</b>	<b>45 738</b>	<b>46 570</b>	<b>46 179</b>	<b>47 177</b>	<b>47 679</b>
Moins :					
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties .....	791	883	814	877	978
<b>Interventions financières garanties nettes.....</b>	<b>44 947</b>	<b>45 687</b>	<b>45 365</b>	<b>46 300</b>	<b>46 701</b>

<sup>(1)</sup> Les garanties d'emprunts en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars.

<sup>(2)</sup> Principal des emprunts.

**Dette garantie par octroi (engagements du gouvernement) au 31 mars <sup>(1)</sup>**

	1998	1999	2000	2001	2002
	(en millions de dollars)				
Commissions scolaires et institutions d'enseignement.....	6 250	6 289	6 513	7 012	7 715
Établissements de santé et de services sociaux.....	3 392	3 640	3 157	3 293	3 622
Municipalités et organismes municipaux.....	2 750	2 955	2 993	2 905	2 820
Autres bénéficiaires .....	227	249	257	277	329
	<b>12 619</b>	<b>13 133</b>	<b>12 920</b>	<b>13 487</b>	<b>14 486</b>

<sup>(1)</sup> Les engagements en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

**QUESTION 10 - À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?**

L'effet d'une augmentation plus forte que prévu du produit intérieur brut (PIB) sur les revenus autonomes dépend de la répartition de l'activité économique supplémentaire en terme d'assiettes taxables.

En général, lorsque la composition du choc sur le PIB est inconnue, on utilise une élasticité de 1,05 entre l'augmentation du PIB et la croissance des revenus autonomes (élasticité annuelle moyenne observée depuis 1981-1982), ce qui signifie qu'une hausse de 1 % du taux de croissance du PIB entraîne une augmentation de 1,05 % des revenus autonomes.

En utilisant ces valeurs d'élasticité, une révision de 1 point de pourcentage supplémentaire (de 5,2 % à 6,2 %) de la croissance du PIB nominal en 2003 entraînerait une augmentation des revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement d'environ 400 millions de dollars (415 M\$ plus exactement).

**IMPACT SUR LES REVENUS AUTONOMES D'UNE HAUSSE DU PIB  
EXERCICE FINANCIER 2003-2004  
(en millions de dollars)**

Revenus autonomes	45 365
Moins :	
• Organismes consolidés	2 035
• Entreprises du gouvernement	3 942
Revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement	39 388
Révision à la croissance du PIB (1,9 % à 2,9 %)	1 %
Élasticité	1,05
Impact sur les revenus autonomes	415

**QUESTION 11 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt ?**

Une augmentation ou une diminution des taux d'intérêt entraîne un impact symétrique sur le service de la dette. En effet, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur tous les marchés (domestique et étrangers) augmente la dépense budgétaire de 271 millions de dollars et, dans le cas inverse (une baisse équivalente de ces taux d'intérêt), cette dépense diminue du même montant.

**QUESTION 12 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 0,01 \$ du dollar canadien par rapport au dollar É.U.?**

Une baisse de 1 cent du dollar canadien par rapport au dollar É.U. entraîne une hausse de 37 millions de dollars de la dépense relative au service de la dette.

**QUESTION 13 - À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?**

La réponse a été donnée à la question 10 dont le libellé est identique à celle-ci.

**QUESTION 14 - Pour chaque Carrefour de la nouvelle économie, un bilan comprenant notamment : le dernier rapport d'activité, le dernier rapport d'évaluation, nombre et nom d'entreprises qui se sont prévalués de leurs services pour faire une demande de crédit d'impôt, montant des crédits d'impôt obtenus et nombre d'emplois créés.**

*Le ministère du Développement économique et régional répondra à cette question.*

**QUESTION 15 - État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées en 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004**

*Le ministère du Développement économique et régional répondra à cette question.*

**QUESTION 16\* - Ventilation des sommes versées en 2002-2003, en crédits d'impôt selon que la R&D a été faite à l'intérieur de l'entreprise ou qu'elle a été faite en partenariat ou par contrat avec un centre de transfert technologique, un centre de recherche gouvernemental ou un établissement d'enseignement supérieur ?**

\* Cette question, adressée au ministère du Développement économique et régional (no 107), a été transférée au ministère des Finances.

La ventilation des crédits d'impôt remboursables pour la R&D effectuée dans les grandes entreprises, les PME et les entités universitaires est présentée dans le tableau suivant :

**Crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental  
Répartition selon le type de crédit  
Québec, 2002-2003**

Crédit R&D	Millions \$
Salaires des chercheurs	
- PME <sup>1</sup>	227
- Grandes entreprises	232
Recherche universitaire	7
Autres <sup>2</sup>	29
<b>Total</b>	<b>495</b>

Sources : Dépenses fiscales, édition 2003 et ministère du Revenu du Québec.

Note 1 : Une PME est une société sous contrôle canadien dont l'actif, en tenant compte de l'actif des sociétés associées, est inférieur à 50 millions de dollars pour l'exercice financier précédent.

Note 2 : Comprend les projets de recherche précompétitive, les projets mobilisateurs, les projets d'innovation technologique environnementale et les droits et cotisations payées à un consortium de recherche.